



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mars 2000

**Technopôle Niort Venise Verte / franchissements : avenants aux marchés
de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200080

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2000

Centre d'Etudes Urbaines

**Technopôle Niort Venise Verte / franchissements : avenants aux
marchés de travaux**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale, et par la commission d'appel d'offres,

Dans le cadre des marchés de travaux pour la réalisation des franchissements sur le canal principal du Technopôle, la Ville avait souhaité la livraison de ces ouvrages avant l'ouverture de la prochaine foire exposition.

Le marché comporte trois ouvrages et l'un de ces ouvrages se situe sur une parcelle en cours d'expropriation.

La procédure d'expropriation n'étant pas terminée à ce jour, nous sommes dans l'obligation de découper les marchés en deux tranches :

1ère tranche - passerelle entrée foire et passerelle derrière la Smacl ;

2ème tranche - passerelle Nord au bord de la Sèvre.

Le coût de cette modification se répercute de la façon suivante :

Lot	Désignation	Titulaire	Montant initial TTC	Avenant	Montant TTC modifié
1	VRD-Eclairage-Espaces verts	ROY BELLIARD OLIVIER	356 422,94	18 090,00	374 512,94
2	Fondations spéciales	TEMSOL	295 707,08	31 356,00	327 063,08
3	Ossature métallique	ARNODIN	659 154,00	61 379,37	720 533,37
4	sans objet				
Tot.			1 311 284,02	110 825,37	1 422 109,39

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux des franchissements sur le Technopôle Niort Venise Verte et autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)